

## 1. Rapport de synthèse

Il s'agit du second Rapport annuel publié par l'ESMA. Il a pour but d'apporter un commentaire suivi sur l'évolution de la mise en œuvre du comptage intelligent en Europe et d'indiquer comment favoriser l'économie d'énergie et autres avantages sociaux et comment il l'a déjà fait.

Le rapport examine quatre éléments majeurs :

- **L'évolution de la mise en œuvre du comptage intelligent en Europe**

Le rapport comporte un certain nombre de déclarations sur son avancée dans les pays européens. Celles-ci rapportent les principales situations vues dans les Etats membres européens, qui vont d'une mise en place prochaine à des avancées faibles voire nulles. Le rapport contient également des études approfondies aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni et en République Tchèque. Ils ont été choisis parce qu'ils illustraient d'importantes adoptions récentes. Un certain nombre de pays européens et d'importants gestionnaires de réseaux de distribution ont annoncé la mise en place complète du comptage intelligent, en s'engageant sur la date de son lancement. Ce sont notamment la Norvège, l'Espagne, EDF en France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Portugal et l'Irlande.

- **Une liste des lancements du comptage intelligent en Europe (et dans le monde)**

Elle montre qu'il existe de nombreux projets individuels en cours ou annoncés. En Italie, en Suède et en Finlande, le comptage intelligent a été ou est totalement mis en place. La plupart des autres projets annoncés sont des essais ou des projets pilotes, qui sont très souvent réalisés avant la prise de décision d'un lancement total. Dans certains pays, des entreprises énergétiques individuelles prennent leurs propres décisions et déploient le comptage intelligent à leurs clients, comme par exemple au Danemark. La plupart des nouveaux projets, stimulés par la Directive sur les services énergétiques et le 3<sup>e</sup> Paquet énergétique, sont davantage centrés sur l'économie d'énergie. Une observation majeure dans cet examen, est que le plus grand nombre d'installations continue d'avoir lieu aux Etats-Unis.

- **Avancées dans la technologie du comptage intelligent**

L'année dernière, la technologie du comptage intelligent a connu une progression continue. Le rapport cible les évolutions en matière de retour client et de contrôle énergétique. Dans ce secteur, des évolutions majeures ont consisté en un développement continu de dispositifs reliant des compteurs intelligents à des contrôles et appareils domestiques, venant prendre en charge des services de gestion de la demande et de l'énergie. Cela a représenté la particularité de 2009 étant donné que le comptage intelligent est absorbé dans des programmes de réseaux intelligents. De même, nous avons assisté au lancement par Google et Microsoft de progiciels en énergie domestique.

Le développement de normes visant l'interopérabilité du comptage intelligent est un sujet similaire. Ces normes sont en cours d'élaboration auprès de l'Organisation des Normes Européennes (CEN/CENELEC/ETSI) en réponse au Mandat de la Commission Européenne M/441.

- **La mise à jour de témoignages sur les avantages apportés par le comptage intelligent pour réaliser des économies d'énergie**

ESMA a présenté un rapport<sup>1</sup> examinant les témoignages actuels existant en matière d'économie d'énergie et sur d'autres avantages écologiques qu'apportent le comptage intelligent et ce rapport apporte une mise à jour des bases factuelles à partir desquelles partir.

- **Un examen des obstacles qui affectent le comptage intelligent**

- Lorsque l'on souhaite quantifier les avantages, il reste encore beaucoup d'incertitudes étant donné que l'on manque encore beaucoup d'expérience pratique et de données passées.
- De nombreuses parties sont impliquées et les avantages du comptage intelligent peuvent bénéficier à d'autres parties que celles qui en supportent les coûts. La plupart des services publics ne peuvent justifier les coûts en se basant sur leurs propres avantages.
- A grande échelle, le déploiement du comptage intelligent s'avère être un processus très long et très coûteux, qui requiert des dépenses d'investissement considérables de la part des intervenants responsables sur le marché, tandis que dans de nombreux pays de l'UE, une importante opposition émane des autorités de réglementation vis-à-vis de l'augmentation des tarifs de l'utilisateur final de manière à ce que ce dernier en supporte les frais.
- Le manque d'interopérabilité entre différents systèmes de compteurs intelligents a été un obstacle dans l'adoption du comptage intelligent : Aucune norme homologuée ouverte n'existe pour délimiter correctement toutes les différentes fonctions (comptage, communications, présentation et réseau). Cela a été constaté et la Commission, avec le Mandat M/441 et le Projet « Open Meter » FP7, et avec l'aide du secteur d'activité, a lancé un programme majeur pour mettre en place les normes requises.
- Il existe également un manque de modularité et de flexibilité dans le comptage intelligent de masse actuel aussi des besoins spécifiques se rapportant à la production décentralisée, à la gestion de la demande, à la qualité de l'énergie, aux informations à la clientèle, à l'automatisation du rendement énergétique et aux services, ne peuvent être satisfaits qu'à des coûts supplémentaires élevés.

---

<sup>1</sup> Rapport sur des processus de retours clients efficaces, Henk van Elburg, SenterNovem, Décembre 2007